

	Thème 4	
1	Un syndicalisme pour transformer l'École et la société	
2	1. Construire des alternatives respectueuses des droits humains et de la planète	
3	1.1. Droits des enfants	
4	1.1.1. Un même droit à l'éducation pour toutes et tous	
5	Tous·tes les enfants doivent avoir accès à une scolarisation dans de bonnes conditions quelle que soit la situation administrative de leurs parents. La FSU-SNUipp revendique l'effectivité de ce droit sur tout le territoire.	
5bis	La FSU-SNUipp continue de dénoncer les choix politiques qui remettent en cause les droits fondamentaux des enfants et entravent l'accès à la scolarisation de toutes et tous en France hexagonale comme dans les DROM. Dans ces derniers, le manque criant de moyens, particulièrement à Mayotte et en Guyane, le refus d'inscrire les élèves mahorais-es à la Réunion, sont des exemples d'inégalités et discriminations contre lesquelles la FSU-SNUipp se bat.	
6	Forte de son attachement à la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE) la FSU-SNUipp exige qu'elle soit respectée. Elle poursuit ainsi son engagement au sein du collectif AEDE, membre de la Dynamique « De la Convention aux Actes ! » fondée en 2019 pour réclamer une meilleure application de la CIDE.	
7	1.1.2. Combattre la pauvreté	
8	En France, la pauvreté ne cesse d'augmenter et touche aujourd'hui, selon l'INSEE, 10 à 15 % de la population. La pauvreté impacte fortement les enfants, il est ainsi nécessaire qu'avec leurs familles, ils/elles/iels aient des conditions de vie dignes.	
9	La FSU-SNUipp continue d'exiger la réelle gratuité de l'école grâce à la prise en charge des fournitures scolaires, de la cantine et des transports scolaires. Pour grandir sereinement ils / elles / iels ne doivent pas avoir à s'inquiéter de leurs conditions matérielles. Or le nombre d'enfants sans toit continue d'augmenter et les moyens donnés aux associations qui leur viennent en aide ne cessent de diminuer. La FSU-SNUipp réaffirme son engagement aux côtés des différents collectifs qui combattent la pauvreté. Elle sensibilise les personnels à cette question et soutiendra les équipes qui participent à la mise à l'abri de leurs élèves.	
10	1.1.3. Protection de l'enfance et santé publique	
11	La FSU-SNUipp réaffirme son engagement dans la protection de l'enfance en revendiquant des moyens pour la garantir avec le redéploiement de services de proximité (santé et service social scolaire, PMI, ASE...).	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

12	Les récentes affaires emblématiques (pédocriminels, enseignement catholiques et ASE) comme les rapports de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) rappellent l'ampleur systémique de ces violences. Dans nos classes, chaque année, en moyenne 2 à 3 enfants les subissent, les ont subies ou les subiront. À celles-ci s'ajoutent les violences physiques et psychologiques. La FSU-SNUipp dénonce la silencieuse des victimes, la protection des agresseurs par les institutions. Pour lutter contre ces violences, la formation de toutes les professionnelles de l'éducation est indispensable. Les enfants victimes doivent être entendus, crués et protégés.	
13	Elle porte la nécessité de pérenniser les missions et moyens de la CIIVISE et d'appliquer ses recommandations pour faire reculer les violences.	
14	La FSU-SNUipp alerte sur la santé mentale des enfants qui se dégrade faute de professionnels et de structures en nombre suffisant.	
15	1.2. Lutte contre les discriminations	
16	La FSU-SNUipp combat toutes les discriminations. Elle réaffirme leur caractère intersectionnel.	
17	Pour combattre l'ensemble des discriminations, elle place l'éducation à l'égalité comme un enjeu premier.	
18	1.2.1. Discriminations liées aux situations de handicap	
19	Notre société doit évoluer quant au regard que nous portons sur le handicap et les personnes concernées. La FSU-SNUipp devra réfléchir à la façon de transformer les mentalités et faire disparaître le validisme ancré profondément dans les esprits. Il nous faut construire une école et une société qui permettent à chacun et chacune de se sentir pleinement considéré·e et de disposer des moyens de vivre en autonomie.	
20	La FSU-SNUipp rappelle la nécessité d'un budget ambitieux pour une véritable école pour toutes et tous. Sans moyens à la hauteur de l'enjeu, la scolarisation reste inaccessible à trop d'enfants en situation de handicap (manque d'AESH, personnel non formé, bâtiments non accessibles adaptés). La FSU-SNUipp continuera donc de veiller à ce que l'accès à l'école aux enfants et à leur famille, ainsi qu'aux soins, puisse se faire de manière optimale.	
21	Elle s'engagera de la même façon à ce que les personnels en situation de handicap ne subissent aucune discrimination validiste et que suffisamment de moyens soient mis à disposition pour permettre un accès et un exercice du métier à toutes et tous.	
22	1.2.2. Discriminations liées à la précarité sociale	
23	Notre société de domination sociale s'accompagne d'un idéal normé de réussite. Cette « méritocratie » fragilise en particulier les personnes précaires et favorise celles et ceux qui occupent déjà une position dominante dans la hiérarchie sociale.	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

24	L'école joue un rôle majeur pour établir des liens entre, et avec, les familles, les individus de toutes origines sociales. Elle doit questionner les normes de réussite et les rapports de domination de la société.	
25	La FSU condamne la stigmatisation des personnes pauvres, soutient et participe aux initiatives d'ATD quart-monde et aux mouvements d'éducation populaire.	
26	1.2.3. Discriminations liées à l'âge	
27	Cf mandats de Rennes FSU	
28	1.2.4. Discriminations liées aux identités de genre, aux sexes et aux sexualités	
29	1.2.4.1. Droits des femmes, lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes	
30	La prise de conscience dans la société des violences faites aux femmes est réelle et progressive mais elle se heurte à la perpétuation des rapports de domination patriarcale et de la culture du viol. Les rapports successifs du Haut Conseil à l'Egalité (HCE) montrent que le sexisme et les discriminations faites aux femmes ne reculent pas. Pire, on observe une montée des idées sexistes, voire masculinistes chez les jeunes hommes. Ce sexisme se construit via la famille, l'école, le numérique et dans le discours politique et médiatique.	
31	La FSU-SNUipp continuera à lutter au quotidien et à tous les niveaux contre le sexisme, les discriminations, les inégalités et les violences faites aux femmes en agissant sur tous les leviers : égalité professionnelle, éducation à égalité, EVARS, usage du langage égalitaire. Elle continuera la formation syndicale des militant·es et des personnels sur ces sujets et proposera un guide des usages du langage égalitaire dans les textes syndicaux.	
32	Avec la FSU, dans le cadre de la coalition féministe pour une loi intégrale elle porte la nécessité d'une loi-cadre contre les violences sexuelles et travaille à sa déclinaison dans le 1er degré.	
33	La constitutionnalisation de l'IVG est une première victoire mais l'accès à ce droit doit devenir effectif sur tout le territoire.	
34	La FSU-SNUipp continuera son travail de conviction pour engager les personnels dans toutes les luttes pour les droits des femmes. Elle poursuivra la construction des 28 septembre, 25 novembre, 8 mars et de la grève féministe.	
35	1.2.4.2. Lutte contre les LGBTQIaphobies	
36	L'école a un rôle fondamental dans la lutte contre l'augmentation des discriminations faites aux personnes LGBTQIA+.	
37	La FSU-SNUipp continue d'exiger une véritable formation des personnels pour garantir un accueil respectueux des élèves et familles concernées, et une formation au programme EVARS dont la mise en œuvre dépendra des moyens et du temps qui y seront alloués. Avec le collectif « éducation contre les LGBTQIaphobies en milieu	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

	scolaire et universitaire », la FSU-SNUipp demande à intégrer les observatoires académiques contre les LGBTphobies pour être en mesure d'accompagner et d'impulser une réelle politique de lutte contre ces discriminations. Elle s'engage activement dans les luttes pour les droits des personnes LGBTQIA+ (17 mai, mois des fiertés...).	
38	La FSU-SNUipp exige la reconnaissance administrative des enfants quelle que soit la structure de leurs familles.	
39	La FSU-SNUipp défend un changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes trans. Les personnes trans sont incluses dans toutes ses luttes.	
40	1.2.4.3. Discriminations liées à la sérophobie	
41	Cf mandats de Rennes FSU	
42	1.2.5. Discriminations liées à l'apparence physique	
43	Il est important de lutter contre les stéréotypes, véhiculés par notre société, qui tendent à prêter certaines qualités ou certains défauts en fonction de l'apparence physique. Ainsi, les personnes jugées comme entrant dans les normes physiques de notre société sont valorisées au détriment des personnes qui y correspondent moins. La grossophobie, les discriminations capillaires ou vestimentaires en sont quelques exemples les plus illustrants.	
44	Pour lutter contre ces discriminations il est nécessaire de sensibiliser aux stéréotypes qui les engendrent et à un rapport distancié aux normes imposées par la société dès le plus jeune âge. Cela passe par l'apprentissage du respect de chacun·e et de la distinction entre apparence physique et personnalité ou aptitudes.	
45	1.2.6. Lutte contre toutes les formes de racisme et de xénophobie	
46	Les discours et actes racistes et xénophobes se multiplient et ne sont plus réservés à l'extrême-droite.	
47	Loin d'avoir disparu, l'antisémitisme ressurgit.	
48	Pire, en lien avec le contexte international, et victime d'amalgames savamment entretenus, les violences ciblant la population juive se multiplient de façon inquiétante polluant y compris nos luttes.	
49	Par ailleurs, depuis des années, des lois stigmatisantes nourrissent et normalisent des préjugés participant ainsi à la construction d'une « panique identitaire » injustifiée.	
50	Relayés par des chaînes d'information et des politiques complaisants, ces discours nourrissent une islamophobie croissante et légitiment des actes de plus en plus violents	
51	La FSU-SNUipp dénonce l'ensemble des actes et violences racistes.	
52	La FSU-SNUipp rappelle son opposition à une instrumentalisation de la laïcité visant à exclure particulièrement les femmes voilées de la vie de l'école.	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

53	Elle participe aux cadres unitaires de luttes permettant de faire reculer toutes les formes de racisme. Elle sera particulièrement attentive à la place faite aux personnes racisé-es (discriminé-es du fait d'une présumée catégorie ethno-raciale), premiers et premières concerné-es dans ces luttes.	
54	Pour combattre les racismes et la xénophobie, la FSU-SNUipp accompagne les personnels confrontés à des propos et actes discriminants. Elle continuera de revendiquer que les personnels de l'Éducation Nationale soient formé-es.	
55	Elle continue à proposer aux personnels une formation syndicale pour déconstruire ces biais de notre société.	
56	1.3. Des droits individuels et collectifs à préserver	
57	1.3.1. Recul des droits et libertés face à l'ordre autoritaire	
58	La FSU-SNUipp s'inquiète des dérives autoritaires qui menacent les libertés et remettent en cause l'état de droit pour imposer des politiques toujours plus inégalitaires.	
59	En particulier, elle dénonce une pratique violente du maintien de l'ordre, les violences policières et les instrumentalisation judiciaires qui limitent le droit de manifester, pourtant constitutionnel, et l'expression d'autres formes de résistance. La désescalade doit être intégrée à la formation des policier-es et à la doctrine de mise en sécurité des manifestations.	
60	L'autoritarisme se décline jusque dans le monde du travail. La FSU-SNUipp dénonce et combat les sanctions prises contre les collègues pour des motifs divers (refus de passation des évaluations, contestation des injonctions...) allant du retrait de salaire et d'AGS jusqu'aux mutations d'office.	
61	Compte tenu du développement exponentiel du numérique notre organisation est attentive à l'utilisation des données collectées via les différents outils de nos administrations. La multiplication des usages numériques, notamment de l'intelligence artificielle, comporte des biais et des risques réels pour les libertés et droits fondamentaux. La FSU-SNUipp œuvrera à cette prise de conscience et à leurs usages éthiques.	
62	1.3.2. Lutte contre l'extrême droite, ses idées et ses pratiques	
63	Les résultats des dernières élections, dont celle de 2024, témoignent d'un enracinement du vote d'extrême-droite et de la perméabilité croissante d'une grande partie du champ politique à ses idées, nationalistes, racistes, sexistes, antisociales, LGBTQIAphobes, voire fascistes et dont les intérêts sont à l'opposé de ceux du monde du travail.	
64	Cette progression électorale s'explique par plusieurs facteurs :	
65	- des politiques libérales accentuant les inégalités sociales et précarisant l'immense majorité de la population ;	
66	- du recul des services publics et les attaques contre la culture	
67	- la désillusion et la perte de confiance dans des partis traditionnels	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

68	- la récupération et l'instrumentalisation par l'extrême droite de principes et combats émancipateurs	
69	- un racisme structurel, renforcé par un discours politico-médiatique normalisant les thèses d'extrême droite, qui fracture la société selon l'origine ethnique et culturelle.	
70	Il est de la responsabilité du syndicalisme de lutter contre ce danger.	
71	Face à ce constat, la FSU-SNUipp s'engage notamment à :	
72	- défendre les personnels victimes d'attaques racistes, sexistes, LGBTQIAphobes...	
73	- promouvoir les outils et pratiques émancipatrices en opposition aux conceptions de l'extrême-droite ;	
74	- Informer largement les personnels des dangers que représenterait l'accession de l'extrême-droite au pouvoir pour elles et eux, pour les élèves, pour l'école, ses valeurs et missions ;	
75	- poursuivre l'effort de syndicalisation car la proximité syndicale est un des remparts contre l'extrême-droite ;	
76	- participer aux initiatives et cadres unitaires comme VISA ou d'autres (avec la LDH par exemple), qui prennent en charge concrètement cette lutte	
77	- participer aux initiatives internationales contre l'extrême-droite.	
78	La FSU-SNUipp réfléchit dès maintenant sur son organisation et son fonctionnement en cas d'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir.	
79	1.3.3. Laïcité	
80	1.3.3.1. Écoles privées sous contrat	
81	Orchestré par des lois dites « d'équilibre », le dualisme scolaire se voit encouragé, favorisant une ségrégation scolaire qui se base sur la possibilité de s'extraire de la carte scolaire pour permettre un entre soi social au détriment de la mixité. Des familles, pour des raisons idéologiques, trouvent aussi dans le « caractère propre » de l'enseignement privé sous contrat un moyen de ne pas respecter les enseignements en lien avec la sexualité, la laïcité, ou l'EMC, au profit de l'enseignement de leur foi.	
82	1.3.3.2. Alsace-Moselle	
83	Le principe de laïcité n'est pas appliqué sur l'ensemble du territoire français. L'Alsace-Moselle n'est pas soumise aux mêmes règles de financement et d'enseignement.	
84	La FSU-SNUipp rappelle son opposition à tout statut qui autoriserait un contournement de l'application stricte de la laïcité telle que définie par la loi de 1905 et proposera une campagne unitaire en ce sens dans ces territoires.	
85	1.4. La FSU-SNUipp à l'international et dans les mouvements sociaux, agir pour les droits des peuples et en faveur de l'Éducation	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

86	Le monde fait face à de multiples crises : économiques, sociales, écologiques, démocratiques.... Elles s'articulent et les réponses qui leurs sont apportées par les différents pouvoirs mettent l'humanité en péril.	
87	Les différentes velléités militaristes et colonialistes sèment violences et guerres. Elles remettent en cause les droits des peuples comme le droit international.	
88	Ce contexte est renforcé, quand il n'est pas déclenché, par les extrême-droites qui accèdent de plus en plus au pouvoir partout dans le monde. Leurs visions nationalistes, impérialistes, guerrières des relations internationales et discriminatoires de la société mettent en danger des populations entières et la planète.	
89	Le syndicalisme comme l'éducation ont des rôles primordiaux à jouer dans ce contexte mortifère pour promouvoir un monde de justice sociale, écologique et de paix.	
90	1.4.1. Action ou place de la FSU-SNUipp au sein du CSEE (Comité syndical européen de l'éducation) et de l'IE (Internationale de l'éducation)	
91	La FSU-SNUipp poursuit son engagement pour contribuer à défendre une éducation publique de qualité et les droits des enseignant-es et des élèves au sein de l'Internationale de l'Éducation (IE) et du Comité Syndical Européen de l'Éducation (CSEE). Elle participe aux campagnes contre la privatisation et l'austérité éducative, pour une revalorisation salariale et une amélioration significative des conditions de travail. Les questions d'actualité comme l'inclusion, la lutte contre les discriminations, le manque d'attractivité du métier enseignant, l'écologie, les enjeux de l'utilisation de l'IA, la lutte contre l'extrême-droite et bien d'autres sont des sujets partagés et débattus que ce soit au niveau européen ou mondial. La FSU-SNUipp continuera de faire connaître ses revendications dans le cadre des échanges organisés par le CSEE et l'IE et d'y porter ses revendications. Elle se nourrit également des analyses et des luttes des organisations syndicales à l'international pour enrichir son action et construire des solidarités concrètes.	
92	1.4.2. Solidarité internationale	
93	L'aide publique au développement joue un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accès à l'éducation, notamment en Afrique subsaharienne, où le taux de scolarisation s'est significativement amélioré ces dernières décennies. Malgré ces progrès, des inégalités persistent, notamment pour les filles, dont la scolarisation est entravée. La FSU-SNUipp poursuivra son engagement au sein de Solidarité Laïque et de la Coalition Éducation afin de défendre un financement de l'éducation à la hauteur des besoins et des enjeux. La solidarité internationale peut s'exprimer de diverses manières comme participer à des campagnes d'envois de courriers à des gouvernements. La coopération est une autre forme d'expression concrète de la solidarité, permettant aux syndicats partenaires de se renforcer et de s'ancrer dans la communauté syndicale internationale.	
94	1.4.3. Mouvements sociaux	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

95	Le danger de l'extrême-droite comme la poursuite des politiques libérales injustes socialement et destructrices de la planète appellent à des réponses globales et unitaires qui dépassent les organisations syndicales.	
96	La FSU-SNUipp est partie prenante de cadres larges alliant syndicats et associations voire organisations politiques qui visent à faire converger les luttes pour une société de justice sociale comme écologique et débarrassée des oppressions. Elle poursuit ainsi son engagement dans les comités locaux comme dans le Conseil d'Administration d'Attac en tant que membre fondateur.	
97	Notamment via la FSU, elle continuera de s'investir dans la construction de l'Université d'Eté des Mouvements Sociaux et de Solidarité et s'engagera, dans la mesure du possible, dans les contre sommets de la COP et le Forum Social Mondial.	
98	1.5. Urgence climatique et justice écologique	
99	1.5.1. Un défi pour la société	
100	Les catastrophes environnementales se multiplient et s'intensifient, les pollutions se renforcent, l'accès à l'eau se raréfie, mettant les populations, notamment les plus pauvres, de plus en plus en danger, les obligeant parfois à migrer. Les politiques et les investissements publics ne sont pas à la hauteur de l'enjeu de préservation de l'habitabilité de la planète alors que les solutions d'adaptation et d'atténuation de la crise climatique et de l'effondrement de la biodiversité sont connues et promues par la communauté scientifique. Mais les gouvernements libéraux minimisent ou ignorent ces solutions et ceux d'extrême-droite les rejettent, car elles remettent en cause les logiques actuelles : une économie dominée par la finance, l'exploitation intensive des ressources naturelles (minerais, forêts, animaux), le recours aux énergies fossiles, le productivisme et la surconsommation. Le coût de l'inaction actuelle est déjà reconnu comme supérieur à celui de l'investissement massif nécessaire.	
101	La FSU-SNUipp réaffirme ses mandats pour conjuguer planification écologique, renouveau démocratique et justice sociale via une politique écologique redistributive, pourvoyeuse d'emplois « verts » et relocalisés et dont le développement des services publics, notamment de santé et d'éducation, constitue un pilier.	
102	1.5.2. La continuité du service public d'éducation entravée	
103	Les différents phénomènes climatiques violents tels que les inondations ou les ouragans, et autres conséquences du dérèglement climatique portent atteinte à la santé et aux conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. La réglementation doit garantir le respect de conditions de travail décentes pour les agent-es. Cette adaptation nécessite un investissement massif et doit se faire en impliquant les personnels et la communauté éducative afin de prendre en compte les réalités territoriales et assurer au mieux la continuité du service public d'éducation. La FSU-SNUipp	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

	fournira aux équipes des ressources et des outils pour que les conseils d'école puissent s'emparer de ces questions.	
104	1.5.3. Des cadres unitaires	
105	La FSU-SNUipp, avec la FSU, participe à divers cadres unitaires qui mènent des actions et des campagnes locales et nationales pour porter le besoin d'une justice sociale et écologique.	
106	L'Alliance écologique et sociale (AES), collectif de syndicats et d'associations, est notamment à l'initiative d'une campagne sur le bâti scolaire.	
107	Le Collectif éthique sur l'étiquette lutte contre la surconsommation et l'exploitation de la main-d'œuvre dans d'autres pays.	
108	L'association Attac conduit des campagnes d'information et de médiatisation pour la justice fiscale, sociale et écologique. La FSU-SNUipp est engagée dans ces cadres d'action et agit pour les faire connaître et impliquer la profession dans les campagnes, actions et mobilisations qui la concernent.	
109	1.5.4 Le fonctionnement syndical	
110	La FSU-SNUipp évaluera l'impact écologique de son fonctionnement interne pour favoriser une réduction de son empreinte carbone dans tous les domaines.	
111	2. Développer un syndicalisme de lutte, de transformation sociale, unitaire, à vocation majoritaire	
112	2.1. Un syndicat qui s'impose dans une société en mutation	
113	Le monde et notre société font face à une crise multifactorielle inquiétante résultant de choix politiques irresponsables dans des logiques capitalistes et de domination : dérèglement climatique, montée de l'extrême-droite et de ses idées, progression de l'individualisme, désorganisation des collectifs de travail... La France n'y échappe pas avec la persistance de politiques néolibérales. La dégradation des services publics se poursuit avec la perte de moyens et les effets de la loi de transformation de la fonction publique (LTFP). Des choix qui renforcent le creusement des inégalités et percutent l'activité de notre syndicat avec la disparition des instances paritaires, une remise en cause des droits des personnels à participer aux RIS ou stages voire à militer dans certains territoires et d'une mise à mal des collectifs de travail enseignants et AESH.	
114	La FSU-SNUipp doit s'interroger et poursuivre la recherche de nouvelles pistes pour continuer de rassembler les personnels autour de la défense collective de leurs droits, de son projet d'une école émancipatrice au service de toutes et tous, de transformation de la société. Elle lutte contre toutes les inégalités et réaffirme ses principes de solidarité, d'égalité, de justice sociale et d'écologie.	
115	2.1.1. Se renouveler pour rester un syndicat incontournable	
116	2.1.1.1. De nouveaux fonctionnements à trouver	
117	La profession s'est fortement renouvelée, avec un délitement de la culture syndicale et professionnelle. L'individualisme n'épargne pas les personnels enseignants et AESH pour qui faire partie d'un collectif est moins évident qu'auparavant.	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

118	La FSU-SNUipp doit renforcer les liens directs et de proximité avec l'ensemble des personnels (PE, AESH, PsyEn Instituteurs·trices et PEGC), quelques soient leurs missions afin de développer son maillage au plus près du terrain.	
119	Cela dans le but de connaître les préoccupations des collègues, de les sensibiliser pour les mobiliser, de les rendre acteurs et actrices, de renforcer leur pouvoir d'agir et de construire avec les syndiqué·es.	
120	Les former, avec l'aide des militant·es expérimenté·es, en se nourrissant de la recherche, des autres champs de lutte et de l'international est primordial. Cette formation doit nécessairement leur permettre de s'approprier le projet, les principes et valeurs de la FSU-SNUipp.	
121	<i>Quelles nouvelles modalités mettre en place pour renforcer le maillage et inscrire l'activité syndicale au plus près de la profession ?</i>	
122	2.1.1.2. S'adresser aux entrant·es dans le métier	
123	La FSU-SNUipp doit prendre en compte le changement de profil des nouvelles et nouveaux entrant·es dans le métier, notamment des secondes carrières. Forte de son projet, elle doit répondre à leurs préoccupations et les rallier à un collectif au service du métier, des collègues et d'une autre école pour une autre société.	
124	La FSU-SNUipp, doit proposer aux entrant·es, des formations syndicales en s'appuyant par exemple sur des rencontres avec la recherche au cours des «Universités d'automne ou de printemps», départementales ou nationales, colloques, webinaires...	
125	Les permanences régulières à l'INSPE et les tournées d'écoles spécifiques (stagiaires à 100 % en classe, débuts de carrière) continuent à être nécessaires pour créer du lien et un collectif. Afin de l'étoffer, la FSU-SNUipp continuera de s'adresser aux ancien·nes stagiaires, de T1 à T5 par des contacts réguliers et des actions spécifiques.	
126	2.1.1.3. S'adresser aux né-retraité·es	
127	La poursuite de la syndicalisation lors du passage à la retraite est nécessaire pour assurer le continuum de l'activité syndicale et défendre les intérêts des retraité·es. Avec la mise en place du départ à la retraite en cours d'année scolaire, pour les PE, et compte-tenu du refus par l'administration de communiquer les listes des collègues faisant valoir leur droit à la retraite, nos pratiques militantes doivent s'adapter. Tout doit être mis en œuvre pour assurer le lien syndical par des communications spécifiques mais aussi dans les publications, les sites internet et proposer des temps syndicaux et conviviaux.	
128	Les stages retraité·es/retraitables doivent se poursuivre et se développer. Le groupe d'animation retraité·es se rend disponible pour concevoir et co-animer ces stages avec les équipes départementales qui le souhaitent.	
129	2.1.2. Renouveler, densifier les équipes militantes, pérenniser notre projet syndical	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

130	Les équipes militantes doivent avoir les moyens d'appréhender et de s'approprier la culture syndicale de la FSU-SNUipp et de militer pleinement.	
131	2.1.2.1. Assurer un cadre militant favorable	
132	La FSU-SNUipp doit garantir un cadre sécurisant. Elle met en place des temps dédiés à l'information et à la formation, afin de favoriser un climat favorable au travail d'équipe. Elle œuvre à la prévention des conflits et violences entre camarades. La discussion et les échanges doivent prévaloir quand des difficultés surviennent. La FSU-SNUipp utilisera les moyens internes à sa disposition pour la gestion des conflits.	
133	Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)	
134	La FSU-SNUipp a mis en place une cellule de veille et de prévention des VSS composée de membres formé-es spécifiquement à ces questions afin d'écouter et d'accompagner les personnes qui saisiraient cette cellule. Elle instruit les dossiers et les transmet aux échelons concernés pour une prise de décisions.	
135	Cette cellule, en confortant les valeurs que porte la FSU-SNUipp, travaille également à informer, sensibiliser et former les militant·es, ce qui participe à la transformation de l'outil syndical.	
136	Elle contribue à la réflexion sur la lutte contre les VSS dans le cadre fédéral, notamment en participant à la cellule de veille fédérale. Elle participe également à la réflexion menée dans le cadre de l'inter-orga des cellules (espace commun d'échange, de réflexion commune et de formation qui regroupe toutes les organisations syndicales, associatives et politiques progressistes qui ont une cellule de veille VSS).	
137	2.1.2.2. Former les équipes militantes	
138	La FSU-SNUipp s'est dotée d'une commission nationale et d'un secteur formation syndicale qui met en place plusieurs plans de formation annuels s'adressant à diverses catégories de militant·es, mais aussi des stages décentralisés. Les plans de formation font l'objet d'une présentation en CN et d'une publicité accrue.	
139	La formation syndicale doit permettre d'affronter les nouveaux enjeux politiques, économiques, sociologiques et climatiques comme ceux de notre profession notamment sur l'évolution des métiers, les nouvelles formes de management et/ou de dialogue social.	
140	Elle doit s'appuyer à la fois sur les travaux de la recherche et l'éducation populaire. Elle doit être en constante réflexion sur les pratiques militantes pour favoriser l'expression de toutes et tous, pour transformer tout en renforçant l'outil syndical, pour améliorer les outils militants et pour construire des savoirs et des savoir-faire. Les contenus, les modalités d'organisation et de travail, comme les techniques d'animation des formations doivent être réfléchis pour participer à notre projet de renouvellement, de féminisation des équipes militantes et d'amélioration de l'ensemble de nos instances.	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

141	Il s'agira aussi de diversifier nos actions de formation pour répondre au mieux aux besoins, attentes et réalités des sections.	
142	Comment améliorer, enrichir et amplifier cette formation militante (aux niveaux départemental, académique, national, fédéral, intersyndical...) ?	
143	2.1.2.3. Renforcer l'implication des AESH	
144	Les AESH s'impliquent de plus en plus dans la vie syndicale de la FSU-SNUipp, principalement au niveau des sections départementales. Leur investissement concourt à une hausse de leur syndicalisation. Cette prise de responsabilité croissante permet en particulier une meilleure prise en charge des problématiques de leur métier et de leurs conditions de travail par les premières concernées. Les temps de rencontre entre AESH ou à destination de ces personnels doivent être étendus tout comme la diffusion d'outils spécifiques.	
145	Ils, elles et iels doivent participer à tous les niveaux de notre organisation, notamment pour que la FSU s'impose comme la fédération des AESH.	
146	2.1.2.4. Féminiser	
147	Avec des métiers où il y a plus de 86 % de femmes chez les PE, et 93 % chez les AESH, la FSU-SNUipp doit poursuivre son travail pour faciliter l'engagement militant des femmes. A tous les échelons de son organisation, la FSU-SNUipp doit tendre à une représentativité des femmes à l'image de nos professions. Leurs conditions d'accès aux responsabilités de notre syndicat doivent être réellement construites et effectives. Ainsi à tous les niveaux, notre structure poursuit sa réflexion et la mise en œuvre des leviers identifiés lors du congrès de Mulhouse et par le GT « équipes militantes ». Elle s'appuiera sur la recherche et des apports extérieurs.	
148	Quels nouveaux leviers travailler dans nos fonctionnements ?	
149	2.1.2.5. Renouveler	
150	Le renouvellement des équipes militantes est une préoccupation constante tant au niveau des sections qu'au niveau national et doit être discuté régulièrement. L'enjeu est que le collectif puisse se nourrir des expertises mutuelles et s'enrichir des nouvelles dynamiques.	
151	Le renouvellement des responsabilités impose de penser l'engagement militant comme un passage de témoin. La transmission des savoirs, de l'histoire de la FSU-SNUipp et de ses pratiques syndicales singulières ainsi que de ses valeurs en sont la garantie. Ces transmissions doivent permettre de favoriser l'engagement militant.	
152	2.1.3. La syndicalisation	
153	La syndicalisation est essentielle à notre organisation, elle doit être l'affaire de toutes et tous. La baisse de syndicalisation, en particulier des actifs et des actives, questionne notre syndicat et impose de prolonger notre réflexion.	
154	Comment la FSU-SNUipp peut-elle transformer ses pratiques autour de la syndicalisation ?	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

155	2.1.4. Se coordonner pour mieux agir	
156	2.1.4.1. La FSU-SNUipp dans la FSU	
157	Actrice majeure de notre fédération, la FSU-SNUipp doit amplifier son investissement au sein de la fédération à tous les niveaux existants.	
158	Elle participe à l'élaboration de positions fédérales de synthèse sur des thèmes transversaux de l'éducation nationale, de la Fonction publique, des questions sociétales et internationales en prenant en compte la spécificité du 1er degré.	
159	Cette dynamique permettra une meilleure visibilité de notre fédération auprès des militant-es et plus largement auprès des collègues.	
160	2.1.4.2. Prendre et rendre compte des spécificités des territoires ultramarins	
161	Si les difficultés rencontrées par les collègues ultramarins et les revendications portées par les sections DROM peuvent paraître identiques, les réalités diffèrent d'un territoire à l'autre.	
162	La FSU-SNUipp poursuit son travail de coordination des sections concernées et de prise en considération des spécificités des territoires ultra-marins à l'interne comme vis-à-vis de l'administration.	
163	2.1.4.3. Lien actif-ves/ retraité-es	
164	Le syndicalisme retraité est pleinement reconnu dans la FSU-SNUipp.	
165	Dans un contexte où les politiques gouvernementales et territoriales menées créent un clivage entre actif-ves et retraité-es, renforcer leur lien dans notre syndicat sur des sujets transversaux, sur des temps communs, est essentiel. Les sujets spécifiques et / ou communs aux actif-ves ou aux retraité-es doivent être partagés par toutes et tous afin de nourrir les revendications. Une réflexion doit être menée à tous les échelons pour que ces temps d'échanges soient réguliers (stages, commissions, conseils syndicaux...).	
166	2.1.5. Mobiliser, valoriser et diffuser nos initiatives	
167	2.1.5.1. Construire du collectif pour mobiliser	
168	Nous devons entraîner plus massivement les collègues dans nos actions sur nos métiers et nos conditions de travail, la défense de notre projet pour l'école et pour la société.	
169	La FSU-SNUipp travaillera à identifier et lever les freins à la mobilisation, en particulier dans un contexte où les victoires sont rares et les collectifs malmenés. L'équipe nationale continuera de proposer des ressources aux sections pour soutenir les mobilisations et créer l'émulation nécessaire pour renforcer le rapport de force afin d'obtenir des victoires.	
170	La FSU-SNUipp, en s'appuyant sur son maillage, a la capacité de proposer des cadres de lutte qui s'étendent du niveau local au niveau national et dans lesquels la profession s'implique, s'engage, se retrouve.	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

171	La campagne engagée, en mars 2025, autour de la question de l'inclusion y a participé. Ses modalités de mise en œuvre ont permis de renforcer notre base militante, ont donné du pouvoir d'agir aux collègues, aux syndiqué-es et aux militant-es qui sont impliqués-es. Elles doivent être étendues à d'autres luttes.	
172	<i>Comment diversifier nos formes de mobilisations et s'appuyer sur les actions existantes au niveau local ?</i>	
173	2.1.5.2. Valoriser et diffuser nos initiatives	
174	Pour informer, mobiliser, valoriser et diffuser notre projet, nos analyses et nos actions pour l'école et la société, la FSU-SNUipp travaille à l'échelle nationale comme départementale à la complémentarité de ses diverses modalités de communication afin que celles-ci soient qualitatives, réactives et touchent un public le plus large possible.	
175	S'adresser aux personnels	
176	La diversité des moyens de communication et des contenus est incontournable pour atteindre le plus grand nombre de collègues (âge, ancienneté, corps et fonctions, territoires...). Fenêtres sur cours, qui a fêté son 500e numéro, demeure la seule publication nationale régulière papier traitant une pluralité des sujets en lien avec l'école et l'actualité, diffusée dans toutes les salles des maîtres-esses. Elle doit garder sa périodicité actuelle pour y maintenir sa présence régulière. D'autres publications complètent cette adresse aux personnels avec des entrées spécifiques, en version papier ou numérique. Le syndicat doit améliorer leur diffusion auprès du plus grand nombre. La communication numérique telle que visuels, vidéos, sites, lettres électroniques, mails ciblés, sms, webinaires, réseaux sociaux participe, elle, au traitement réactif de l'actualité et amplifie la visibilité de l'expression syndicale. Les boucles d'échanges des messageries instantanées participent également à la relation syndicale.	
177	S'adresser au grand public	
178	La diffusion de communiqués, la tenue de conférences de presse accompagnées de dossiers, les expressions publiques et médiatiques du porte-parolat national et des SD, leur relais sur les réseaux sociaux, les actions (manifestations, rassemblements, happenings...) participent à transmettre le projet du syndicat et ses revendications à grande échelle.	
179	La question des réseaux sociaux doit constamment être réinterrogée dans leur forme et dans notre utilisation.	
180	Se former à communiquer	
181	Pour rendre la communication toujours plus pertinente et lisible dans un contexte où cette dernière est un élément politiquement important, la FSU-SNUipp organisera des formations répondant aux besoins des équipes militantes et du syndicat. L'apport de professionnels (conseils, formation, maquettage, visuels...) peut y constituer un appui d'expertise.	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

182	2.2. Répondre aux défis d'un syndicalisme majoritaire, de proximité, de débat, de lutte et de transformation sociale	
183	2.2.1. Un syndicalisme unitaire et rassembleur à faire perdurer	
184	La FSU-SNUipp, en portant un syndicalisme de transformation sociale, unitaire, rassembleur, de lutte et ancré sur le terrain, défend un projet ambitieux pour une école et une société plus juste.	
185	Au sein de, et avec, la FSU, elle construit un cadre unitaire d'action pour faire face à la crise sociétale, sociale, démocratique et écologique que nous traversons.	
186	À l'instar du mouvement social contre la réforme des retraites de 2023, l'unité syndicale, sur des temps longs de mobilisation et avec un haut niveau de conflictualité, est un élément constitutif du rapport de force nécessaire.	
187	Le congrès FSU de Rennes a réaffirmé son mandat historique de réunification du mouvement syndical par la volonté de mise en place d'une « maison commune » du syndicalisme de lutte et de transformation sociale, avec la CGT et Solidaires.	
188	Dans notre champ de syndicalisation, la mise en place de cadres de discussions et de coopérations au niveau local (départemental comme académique) en seront le préalable. Ces cadres pourront prendre, selon les réalités locales, des formes différentes permettant d'œuvrer à des rapprochements et de rassembler nos adhérent-es autour des sujets que nous partageons.	
189	Dans l'objectif d'impulser un nouvel élan à ce projet et de le rendre concret, il est nécessaire d'impliquer nos syndiqué-es, en les consultant ou les invitant à des initiatives communes à chaque étape de cette construction afin que cela fasse sens pour toutes et tous.	
190	Au-delà du champ syndical, la FSU-SNUipp doit continuer à œuvrer au sein des associations et collectifs (VISA, AES...) qui partagent ses valeurs et ses combats.	
191	La FSU-SNUipp continuera à porter son projet de transformation pour la société, l'école, ses personnels et les élèves, en toute indépendance, quels que soient les gouvernements en place. Chacune de ses initiatives publiques ou de ses interventions auprès des forces politiques démocratiques, seront autant de leviers pour diffuser son projet et irriguer le débat politique.	
192	Les élections législatives anticipées de juin 2024 ont été marquées par la menace d'une accession au pouvoir de l'extrême-droite et par l'espoir né d'une coalition progressiste majoritaire. S'en est suivi une situation d'instabilité politique. Cela pose la question d'espaces d'échanges impliquant le syndicalisme, les mouvements associatifs et les partis politiques progressistes. Ils peuvent être un moyen de construire des mobilisations larges, de développer des alternatives économiques, sociales et écologiques dans le respect de la diversité et de l'indépendance de chaque organisation.	
193	2.2.2. Un syndicalisme pour représenter les personnels et qui lutte pour faire respecter les droits	

THEME 4 TEXTE PREPARATOIRE CONGRES DEPARTEMENTAUX MARS 25

194	La FSU-SNUipp a la volonté de construire avec les collègues des revendications partagées mais aussi d'établir des rapports de force majoritaires pour faire avancer et défendre les droits des personnels, leurs métiers et l'École.	
195	En complément de ce travail au long cours, le syndicalisme porté par la FSU-SNUipp doit sans cesse anticiper, se réinventer et innover notamment sur la question de l'amélioration des conditions de travail et du métier.	
196	2.2.2.1. La place des instances et le lien avec les personnels	
197	La FSU-SNUipp, présente dans toutes les instances et sur tout le territoire, continue de défendre les personnels, malgré les obstacles posés par l'administration et sa volonté d'individualiser les carrières. Elle reste engagée pour l'équité et la transparence, travaillant à l'amélioration des règles collectives, les expliquant et veillant à leur application.	
198	Le retour à des compétences pleines et entières pour les instances paritaires (avec une priorité à l'échelon départemental) est indispensable et cela passera par l'abrogation des quatre premiers titres de la loi TFP. Face aux attaques contre les droits syndicaux, la FSU-SNUipp mènera une campagne pour informer les personnels de leurs droits et promouvra les rencontres syndicales comme lieux essentiels d'échange et d'élaboration, avec une attention particulière aux nouveaux·elles entrant·es dans le métier.	
199	2.2.2.2. Elections professionnelles de 2026 : renforcer encore notre majorité	
200	Donner à voir le lien entre le syndicat et la fédération, améliorer la visibilité de notre fédération, la faire connaître, montrer notre implication fédérale sur les sujets qui préoccupent nos collègues est une nécessité pour favoriser le vote sur sigle.	
201	C'est dans cet objectif que le SNUipp-FSU a acté la transformation de son nom en FSU-SNUipp lors du congrès extraordinaire du 2 février 2023.	
202	La FSU doit redevenir la première fédération au sein de la fonction publique d'État et pour cela renforcer sa représentativité. À tous les niveaux, la FSU-SNUipp s'investit pleinement dans les délégations fédérales. Elle a et prend toute sa place dans la composition des listes aux différentes instances.	
203	Dans la démarche de construction de la maison commune, en fonction des réalités locales, des listes unitaires peuvent être envisagées avec nos partenaires privilégiés que sont la CGT et Solidaires. Elles ne peuvent être que l'aboutissement d'un travail commun préalable.	
204	Nos actions quotidiennes et au long cours préparent l'échéance électorale de 2026. Toujours plus rassembleuse, dynamique et combative, la FSU-SNUipp est en position de force pour conforter et augmenter sa représentativité et celle de la fédération dans chaque département, dans chaque académie et au niveau national.	